Bibliographie

Objekttyp: **ReferenceList**

Zeitschrift: **L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art appliqué et de construction**

Band (Jahr): **1 (1912)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Berne. Exposition nationale 1914.

Groupe 21. Pour faire suite à l'appel lancé par le Comité central au mois d'avril de cette année, le groupe 21: „Décoration intérieure, mobilier, ustensiles de ménage et de cuisine, appareils sanitaires, jouets" invite les intéressés à participer nombreux à l'exposition.

Tous les objets fabriqués en Suisse et rentrant dans l'une des catégories énumérées ci-dessus seront admis, s'ils présentent des qualités d'exécution assez remarquables pour pouvoir être exposés.

Dans sa séance du 4 juillet, le Comité du groupe a décidé d'attirer d'une façon particulière l'attention des visiteurs en encourageant l'organisation d'expositions collectives.

Pour faciliter en une certaine mesure la formation d'expositions de ce genre, on a prévu les sous-groupes suivants:

I. Ensembles décoratifs:

a) Chambres de tout genre aménagées selon le goût moderne, avec tableaux et objets d'art, etc., salles de réception, de fête, halls, vestibules, vérandas, salons, salles de musique, fumoirs, billards, salles à manger, boudoirs, bureaux, chambres à coucher, chambres d'enfants, chambres de bonnes, ateliers, salles d'attente, parloirs, cuisines, lavoirs, chambres de bains, toilettes, etc.

b) Chambres analogues aménagées dans un style ancien.

II. Eléments de décoration intérieure, meubles, ustensiles, etc.

a) Ameublements complets (non compris l'aménagement des parois).

b) Meubles isolés (tables, armoires, chaises, glaces, meubles de jardins, billards, pendules et horloges).

c) Tentures, rideaux, cadres, luminaire.

d) Ustensiles de cuisines, appareils sanitaires et de toilette.

e) Objets en celluloïd, brosserie.

f) Jouets, vannerie, chars d'enfants.

Pour bénéficier des réductions accordées aux expositions collectives, le dernier délai expirait le 15 octobre. Les adhésions qui parviendront à la direction après le 31 octobre seront prises en considération après celles qui seront arrivées en temps voulu.

Pour obtenir des formulaires d'adhésion ainsi que le règlement destiné aux exposants s'adresser à l'„Exposition nationale à Berne".

Groupe 19. La commission restreinte du groupe 19, „Matériaux de construction, travail de la pierre", a tenu dernièrement à Berne, en présence de M. W. Bösiger, architecte, une séance dans laquelle ont été discutées les offres parvenues jusqu'ici au Comité.

Le groupe comprend les pierres de construction naturelles et artificielles, les mortiers, bois de construction et constructions en bois, machines pour le travail de la pierre et pour la confection de pierres artificielles et de mortiers. L'exposition promet d'être très intéressante, car un certain nombre de machines seront exposées en plein fonctionnement. Afin de pouvoir utiliser rationnellement la place disponible, il est très à désirer que les offres soient faites à temps. Celles-ci doivent être adressées à l'„Exposition nationale suisse à Berne".

Lucerne.

Dans son rapport accompagnant un projet d'arrêté, le conseil administratif se prononce en faveur de la construction de l'aile orientale du bâtiment d'administration projeté sur l'emplacement de l'ancien Hôpital bourgeois. Le devis des travaux à exécuter de la première étape s'élève à fr. 1,500,000 y compris la somme consacrée à l'acquisition du terrain: fr. 152,400. Le devis complet s'élève à fr. 3,555,140 y compris fr. 584,200 pour acquisition de terrain. „Le conseil n'a pas l'intention d'ouvrir un concours, car il ne s'agit pas d'un édifice destiné à la représentation, mais d'un simple bâtiment d'administration."

L'opinion du conseil de Lucerne est pour le moins inattendue. Jusqu'à présent nous avons toujours cru que l'on ouvrait des concours pour obtenir de bonnes solutions, et non pas seulement pour la gloire.

Lugano.

En faisant des réparations à l'oratoire de Santa Maria di Progero, près de Gudo, on a mis au jour d'anciennes fresques très intéressantes.

Schuls.

La nouvelle école de Schuls a été inaugurée le 6 octobre, et occupée aussitôt après. On sait qu'à la suite d'un concours, l'exécution de cet édifice avait été confiée à MM. Koch et Seiler, architectes B. S. A., à St. Moritz.

CONCOURS

Coire. Ecole secondaire et école de commerce.

Le jury composé de MM. Müller, architecte municipal, Rittmeyer, professeur, Otto Pfister, architectes B. S. A., J. Brunnhold-Lendi et C. Haltmeyer s'est réuni à Coire le 23 septembre. Il a décerné trois prix dans l'ordre suivant:

I. fr. 3500 „Hans Ardüser". MM. Schäfer et Risch, architectes B. S. A. à Lausanne.
II. fr. 1500 „Montalin". M. Otto Manz, architecte à Coire.
III. fr. 1000 „Inventuti insorviens". M. J. E. Willy, architecte à Coire.

Lausanne. Tribunal fédéral.

Dans sa séance du 8 octobre, le Conseil fédéral a désigné les membres du jury chargé d'examiner les projets d'un nouveau Tribunal fédéral. En voici les noms: MM. Marc Camoletti, architecte à Genève; Favey, vice-président du Tribunal fédéral; A. Flückiger, directeur des travaux de la Confédération; Melley, architecte à Lausanne; Max Müller (B. S. A), architecte de la ville de St-Gall. Le jury a déjà tenu une première séance pour discuter le programme du concours.

BIBLIOGRAPHIE

Maison bourgeoise en Suisse. La publication dirigée par la Société suisse des ingénieurs et architectes a subi, par suite de circonstances diverses, des retards assez importants. Voici déjà deux ans que fut lancé le premier volume de la série, consacré au Canton d'Uri. Tous ceux qui avaient accueuilli avec faveur cette intelligente entreprise, et qui craignaient peut-être de la voir s'interrompre, apprendront avec plaisir qu'un deuxième volume va paraître incessamment; il reproduit les principales maisons bourgeoises du Canton de Genève, et les commente en un texte explicatif clair et concis.

Nous aurons l'occasion de parler plus en détail de cet ouvrage, lorsqu'il sera sorti de presse, mais nous tenions à en signaler dès maintenant l'apparition à nos lecteurs. Sans aucun doute il aura, dans la Suisse romande, comme ailleurs, une heureuse influence sur le développement de l'architecture.

Répertoire d'art et d'archéologie. On sait combien il est difficile aujourd'hui de se tenir au courant de tout ce qui se publie, même dans un domaine restreint. Vu le nombre toujours croissant de revues, de journaux ou de bulletins, il est impossible à un particulier érudit, au praticien, de faire un choix parmi les innombrables publications périodiques lancées chaque année sur le marché. Dans le but de rendre service à tous les amis des arts, un groupe de savants et de critiques d'art français a créé le Répertoire d'art et d'archéologie, vaste table des matières analytiques de tous les périodiques français et étrangers. En Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Espagne, aux Etats Unis, en France, en Grande Bretagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Russie, en Suède, en Suisse, des collaborateurs diligents dépouillent toutes les revues et en expriment le contenu en quelques lignes. Dans le numéro que nous avons sous les yeux une page entière est consacrée à la Schweizerische Baukunst.